
Date de Convocation

26/08/2024

Date d’Affichage

26/08/2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 15

OBJET :

**Renouvellement de la
signature de la
convention territoriale
globale avec la CAF**

L’an deux mille vingt-quatre, le trois septembre à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Eric
LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ,
Olivier TYTGAT, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle

AUMARD, Anne DAMIE, Rénald DUREUX, Aurore PENNORS
Absents excusés : Pierre WAUQUIER, Philippe LAQUAY-
PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

La Convention Territoriale Globale s’analyse comme un outil
pertinent destiné à organiser de manière structurée et
priorisée l’offre globale de service des Caisses d’Allocations
Familiales. Elle favorise le développement et l’adaptation des
équipements et services aux familles, l’accès aux droits et
optimise les interventions des différents acteurs.

La CTG constitue donc une démarche complète ayant pour
objectifs :

- Avoir une vision globale et décloisonnée
- Fixer un cap commun
- Adapter son action aux besoins du territoire
- Faciliter la prise de décision
- Valoriser les actions

La CTG permet de partager un projet social de territoire sur
des champs d’intervention communs :

- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité
- Accès aux droits
- Inclusion numérique
- Animation de la vie sociale
- Logement,
- Handicap

Réalisée dans le cadre d’une démarche partenariale, la CTG se
concrétise par la signature d’une convention, sur une période
pluriannuelle, entre la CAF du Nord et les communes du
territoire de la Communauté de Communes Pévèle
Carembault.

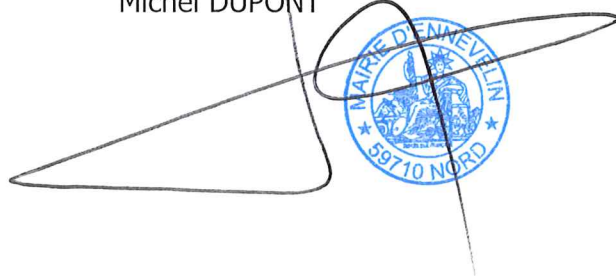
La 1^{ère} CTG, signée en 2020, est arrivée à son terme le
31/12/2023.

A la suite de cette présentation, le conseil municipal dispose
des informations nécessaires à la délibération de ce jour.

Monsieur le Maire propose donc le renouvellement de la
Convention Territoriale Globale du territoire de la
Communauté de Communes Pévèle Carembault, du
01/01/2024 au 31/12/2028.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'autoriser à signer ladite convention et l'ensemble des documents nécessaires.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 3 septembre 2024,
Le Maire d'Ennevelin,
Michel DUPONT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the official seal.

Secrétaire de séance

Aurore PENNORS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Aurore Pennors", written in a cursive style.